



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 15 septembre 2021
CR N° 4**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine -VANEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre – GILBERT Cédric - BOUAZIZ Farid – BOULLE Thomas

Excusé(es) : Messieurs SAIDI NEDJAD Hamid

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

RAPPEL :

Merci de saisir vos conclusions 3 semaines (J-21) avant la date de la rencontre afin de faciliter la tâche de la CDA. Amende à partir de la semaine prochaine

Surclassement départemental, les joueuses et joueurs nés en 2005 pourront être surclassés en +16 ans départemental à condition de fournir un certificat médical établi par un médecin précisant le nom, prénom, date de naissance et la mention « autorisation de jouer dans la catégorie supérieure » et une autorisation parentale.

Surclassement départemental, les joueuses et joueurs nés en 2007 ne pourront être surclassés, merci d'organiser un « rapprochement d'équipe » ou « prêt de joueur » (licence blanche joueur) et si la catégorie-16 ans n'est pas créée

Pour faciliter la désignation des arbitres merci de placer dans la mesure du possible le début des rencontres +16 ans entre 18h00 et 18h30 et entre 20h30 et 21h00

MATCHS ET TOURNOIS AMICAUX : La COC a pris note de vos matchs et tournois Villiers tournoi du 18/09 et match amical du 19/09.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B :

Rencontre Marolles HB 2 / Martigua SCL du 09/10/2021 :

Marolles, la COC a bien noté votre demande d'inversion et attend votre justificatif d'indisponibilité et l'accord du club de Martigua pour valider l'inversion

Rencontre Martigua SCL / Villeneuve Ablon HB du 03/10/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 16h25. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

Rencontre Martigua SCL 2 / US Fontenay HB du 03/10/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 12h35. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre ASM du Perreux / Chennevières HBC du 20-21/11/2021 :

Le Perreux, la COC a bien noté votre demande d'inversion et attend votre justificatif d'indisponibilité et l'accord du club de Chennevières pour valider l'inversion

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

La COC enregistre le désengagement de l'équipe de l'ASA Maisons-Alfort HB 3. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

La COC enregistre l'engagement de l'équipe de Villeneuve Ablon HB 3. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

La COC enregistre le désengagement de l'équipe de Joinville HB AS 4. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 18 ANS

La COC enregistre le désengagement de l'équipe de La Caudacienne. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

La COC enregistre le désengagement de l'équipe du CSM Finances. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule 1 et 6 :

Au vu des désengagement des équipes de la Caudacienne et du CSM Finances. La COC décide de regrouper les 2 poules (US Ormesson, CHB Bry, Paris 18^{ème} HB et Thiais HBC).

MOINS DE 16 ANS

Fontenay : La COC donne son accord pour le changement d'horaire pour le tournoi du 25/09/21. Le délayage commencera à 16h30.

ST Mandé : La COC a bien pris en compte le fait que vous pouvez accueillir le délayage le dimanche 26 /09/21 à 14h00.

Arcueil : La COC a bien lu votre courrier. Le délayage aura lieu le samedi 25 /09/21 à 14h30.

Poule 9 : La COC donne son accord pour le changement d'horaire. Le délayage commencera à 14h00. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule 10 : le report de la rencontre est refusé car le délayage de cette poule commence à 9h00 le dimanche 26 septembre 2021

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

La COC modifie le Paris SG HB 3 en Paris SG HB 2 du fait du retrait du Paris SG HB 1 en nationale 2

Rencontre Martigua SCL / ES Sucy HB 2 du 03/10/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 14h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

La COC enregistre le désengagement de l'équipe de Paris SG HB.

MOINS DE 18 ANS

La COC enregistre le désengagement de l'équipe de l'US Alfortville HB.

La COC enregistre le désengagement de l'équipe du CSM Bonneuil HB.

La COC décide de ne faire que 2 poules 4 :

Poule 1

US Ivry HB
Elite 75
CA l'Hay les Roses HB
Paris SG HB

Poule 2

ES Sucy
Marolles HB
Paris SC
US Créteil HB

Merci aux clubs de l'US Ivry HB et de l'ES Sucy de nous dire s'ils peuvent recevoir ce délayage et si oui de saisir rapidement les conclusions de matchs



COMMISSION « JEUNES »

MPL N° 2/2021

Valenton, le 15 Septembre 2021

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Jean RIGOLLET,
En communication téléphonique : Christiane WEIMAN et Pierre WEIMAN

NOTE à TOUS LES CLUBS

Tournois de délayages des Moins de 14ans Garçons

Vous trouverez en pièce jointe l'implantation du 1^{er} délayage des 25/26 septembre. Nous remercions les clubs qui se sont manifesté pour recevoir mais nous n'avons pas retenu : Boissy, Hay les Rose, Plessis, 1 salle de St Mandé et Valenton, nous ne manquerons de sélectionner ces clubs en priorité lors de nos prochain tournois.

RAPPEL

L'ordre des rencontres pour les tournois à 4 équipes se déroule comme suit :

- Match 1 Equipe 1 contre Equipe 4
- Match 2 Equipe 2 contre Equipe 3
- Match 3 entre les 2 gagnants
- Match 4 entre les 2 perdants

Pour les tournois à 3 équipes tous les clubs se rencontrent.

DUREE des rencontres :

- 4 équipes : 2 x 8 minutes
- 3 équipes : 2 x10 minutes.

Tournois de délayage les Moins de 12ans

Vous avez également en pièce jointe les implantations du 1^{er} délayage. Là aussi nous nous excusons auprès des clubs qui n'ont pas été retenu : Boissy, Chennevières, 1 salle à Nogent et Vitry, nous ne manquerons de sélectionner ces clubs en priorité lors de nos prochain tournois.

REPOSES aux CLUBS

ARCUEIL : La durée des réservations que vous avez faite est bonne.

CHENNEVIERES : Nous répondrons à votre question concernant les calendriers lors d'une prochaine réunion de la commission.

FONTENAY : Pas de souci pour la modification d'horaire.

IVRY : Nous avons bien noté que votre 3^{ème} équipe en Moins de 12 Masculins n'était pas opérationnelle pour le 1^{er} délayage et que vous attendiez pour confirmer votre équipe féminine dans la même catégorie.

PLESSIS : Nous avons bien enregistré vos 2 équipes en moins de 12

VILLEJUIF : Merci pour votre réponse

VILLIERS : Nous avons noté votre match amical contre Champigny le dimanche 19 septembre à 15 ainsi que l'engagement de votre 3^{ème} équipe en moins de 14 ans pour le délayage des 25/26 septembre.

TOURNOIS MINI HAND

Dimanche 22 Mai 2022

Sucy

Pour la Commission
Michèle PETIT-LETURGEZ

Le Président de la COC 94
Pierre BOTTONI



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.